

Développement vert ou civilisation écologique ?

Session Présidée par Wen Cui-Pottier

Note de synthèse

Sur la définition de « développement vert » et de « civilisation écologique » : Le développement vert a une ambition à court/moyen terme et n'inclut pas de renoncement à la croissance. À l'échelle de l'humanité, le développement n'est pas durable. Le rendre tel est un premier pas nécessaire vers une civilisation écologique.

La session a été organisée selon trois axes :

- a) l'importance et l'urgence absolue d'un partenariat sino-européen dans la lutte contre le dérèglement climatique et le sauvetage de notre environnement ;
- b) les objectifs de court terme et long terme ;
- c) des suggestions concrètes pour la mise en place d'une politique et une stratégie afin de faire avancer ce partenariat de manière constructive et efficace en tenant compte des formes de concurrence économique et de partenariats des entreprises, mais aussi de la dynamique des territoires.

Notamment,

- Brice Lalonde a évoqué les enjeux, contraintes et opportunités possibles d'un « nouveau cycle » de coopération technologique UE-Chine sur les technologies vertes, autour de toutes les énergies incluant le nucléaire, autour des ressources du vivant notamment dans la capture du carbone, ainsi que des matières,
- Guillaume Henry a fait un point sur l'évolution de la propriété intellectuelle des nouvelles technologies vertes et les possibilités de mieux les valoriser en commun dans le cadre d'un développement planétaire durable, et plus généralement, d'un besoin d'analyse écologique du droit.
- Zhao Wei a présenté des pistes de coopération industrielle concrètes dans plusieurs secteurs dont les batteries et le secteur automobile électrique
- Nicolas Imbert a évoqué la décentralisation et la territorialisation des actions de développement durable : "territoire d'innovation », enjeux santé / eau / alimentation / déplacements et modes de vie / bâti et infrastructures / continuité d'activité, rôle pionnier des îles (laboratoires d'innovation), des villes moyennes (démarches plus rapides) et aussi importance d'activer les leviers du tourisme durable, du sport et des loisirs pour rendre la transformation désirable et opérationnelle.

Wen Cui-Pottier: Le 14 septembre dernier a eu lieu le sommet entre la Chine et les dirigeants européens en vue d'un accord sur l'investissement. Qu'implique le timing de cette annonce quant au dialogue pour le climat? Comment se placer dans un dynamisme d'écologie verte et un terrain d'entente pour donner accès à ces technologies vertes dans tous les pays? Quelles opportunités pour les entreprises, les industries, dont le but premier est de créer de la valeur.

Brice Lalonde : Le maître mot de la neutralité carbone est l'électrification. En effet, l'électricité transporte à la fois information et énergie ; elle peut être produite de manière décarbonée, ce qui n'est pas le cas des énergies fossiles. Il faut revisiter les techniques de l'électricité au XXI^e siècle.

D'autres sujets auxquels il faut s'intéresser sont le carburant de synthèse et la capture de CO₂ ; les énergies renouvelables, mais aussi le nucléaire la question du traitement des déchets par la transmutation est essentielle pour l'acceptation du nucléaire : il y a là un énorme travail à effectuer, pouvant faire l'objet d'une coopération entre UE et Chine, et même plus particulièrement France-Chine. Ainsi, en premier tour d'horizon, l'électricité et le nucléaire sont les premiers sujets pour la coopération immédiate entre UE et Chine.

Quel est le rôle de la recherche, des différents tempos de la coopération internationale et des industriels dans l'élaboration de programmes sur la capture du CO₂ ? Avec l'évolution, est arrivée la photosynthèse en C₄: ces plantes prennent 4 atomes de carbone, plutôt que 3 pour les autres, et la biomasse croît beaucoup plus rapidement. C'est le cas de la canne à sucre, du maïs... La recherche se penche sur l'ingénierie génétique, essayant de transformer des plantes C₃ en C₄. Ce domaine est très important : si nous parvenions à transformer des plantes qui sont en plus alimentaires pour les humains, cela ferait avancer une partie des solutions de manière très importante. La photosynthèse artificielle est donc un exemple de projets que la Chine et l'UE pourraient mener en commun.

Guillaume Henry a insisté sur la nécessité du droit dans une perspective d'innovation et de transition :

- Chaque règle de droit peut faire l'objet d'une analyse écologique. Il faut améliorer les règles de droit existantes en les plaçant sous le prisme écologique.

Exemple : Quelle intégration des efforts de développement durable en droit comptable? Quel droit du télétravail ?

- 1% des brevets de technologies vertes sont déposés en Afrique et 3% en Amérique Latine. Donc les technologies vertes n'y sont pas protégées, il n'y a pas de barrière à les y utiliser. Il existe donc une possibilité de développer une greentech à grande échelle si une réglementation la favorise, or cela n'arrive que peu : plus que le brevet, la cause de la fracture technologique pays développés-émergents est le **savoir-faire** qui fonde l'innovation.

Exemple : La Chine a mis en place des politiques incitatives de transfert de technologies qui structurent aujourd'hui des industries performantes et compétitives.

Pour favoriser le transfert de technologies, il faut inciter les multinationales à collaborer car 70% des brevets sont déposés par des grands groupes qui possèdent des réseaux transfrontaliers importants et ils sont porteurs du savoir faire. Ils sont donc les plus efficaces dans l'implémentation des technologies et savoir faire dans les pays où ils sont présents.

Pour **Zhao Wei**, le développement vert se traduit en Chine par des actions concrètes.

- La Chine s'appuie sur une base industrielle compétitive et attractive pour développer son industrie verte.

Exemple : Verdir une économie, c'est changer son industrie. La Chine possède un savoir faire reconnu dans la chimie, l'électronique et dans les sciences. Les connaissances techniques des fournisseurs chinois et l'avancée technologiques des constructeurs européens sont une base de collaboration dans l'industrie automobile.

- La Chine s'appuie sur une ambition à trois étages interactifs : le gouvernement central, la participation active des localités, et les investissements des entreprises chinoises.
- Grâce aux transferts de technologies et au développement d'une base de fournisseurs attractive, la Chine est leader mondial dans la conceptualisation et la fabrication des batteries pour véhicules électriques.

Exemple : Les entreprises chinoises sont dans une optique de stratégie ambitieuse et se positionnent en amont et en aval de la *supply chain*. Elles sont aussi présentes sur les marchés extérieurs.

La Chine et l'Europe doivent entrer dans **une collaboration compétitive**. Aujourd'hui, les entreprises chinoises et européennes en réalité collaborent alors que les gouvernements sont en confrontation.

Nicolas Imbert souligne que deux tendances se complètent : 1) « *How dare ?* » de G. Thunberg qui souligne le manque d'investissements concrets des pays développés pour le développement vert et 2) beaucoup d'initiatives sectorielles efficaces et agiles au niveau local.

Exemple : innovations dans certains domaines spécifiques : la mine durable, la chimie verte.

Est-on dans une logique de *license to cooperate* ou d'une *économie grise* à réinventer ? Entre développement vert et civilisation écologique émerge l'idée d'une possible co-construction avec une vision réaliste de **la résilience**.

Exemple : débat sur les usages nécessaires de la 5G, et collaboration dans l'agriculture.

Entre l'Europe et la Chine, des nouveaux mécanismes de **collaborations compétitives** sont nécessaires pour la paix et la prospérité. L'économie circulaire développée en Chine, la gestion des déchets offre une aire de coopération.

Conclusion : Le covid fait prendre un temps de recul et les États doivent rejeter la tentation du repli. Il est nécessaire de renforcer ou de créer liens de collaboration dans de nouveaux secteurs pour accélérer le développement vert.